

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE POLICE NORD VAUDOIS

Chamblon - Cheseaux-Noréaz - Ependes,
Method – Pomy – Suchy – Suscévaz - Treycovagnes
Yverdon-les-Bains

DECISION DU CONSEIL INTERCOMMUNAL

Séance du 23 septembre 2025

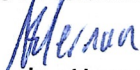
En vertu des dispositions de l'art. 113 de la Loi sur l'Exercice des Droits Politiques, le bureau du Conseil intercommunal porte à la connaissance des électrices et électeurs des Communes concernées, que celui-ci a :

- 1) Accepté à l'unanimité le préavis 03-2025, se rapportant au budget 2026, présenté par l'extrait du Compte 611.**

Les électrices et électeurs peuvent obtenir les préavis ainsi que les textes de ces décisions sur le site Internet de Police Nord vaudois.

Au nom du bureau du Conseil intercommunal de l'Association Police Nord vaudois :

Le Président


Nicolas Hernan



La Secrétaire


Malou Miéville